

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 1506

présenté par

M. Le Fur, M. Kamardine, Mme Bonnet, M. Cordier et M. Bazin

-----

### ARTICLE 5

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« Suicide assisté ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification